

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire « Cité ASTRUC »
Ecole maternelle Goethe
Montpellier (Hérault (34))**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0340543F_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupe scolaire « Cité ASTRUC » Ecole maternelle Goethe Montpellier (Hérault (34))

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0340543F_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	G. ESCHBACH	Ingénieur d'études
Vérificateur	H. BONY	Ingénieur d'études
Approbateur	A. BARITEAU	Directrice de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école maternelle Goethe est localisée 3 rue des Coronilles, dans un quartier résidentiel à l'ouest de la commune de Montpellier (34). A la rentrée 2010, elle accueillait 105 enfants âgés de 3 à 6 ans. Cette école maternelle fait partie du groupe scolaire de la cité ASTRUC, comprenant également l'école élémentaire publique Paul Langevin (ETS n°0341407V).

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la proximité de l'ETS avec un terrain ayant abrité une ancienne blanchisserie ainsi qu'une station-service. Elle a ainsi conclu à des potentialités d'exposition par:

- inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur des bâtiments, issues des sites *BASIAS*,
- ingestion de sol de surface du fait de l'existence d'un jardin pédagogique et des zones de terre nue en contrebas des sites *BASIAS* et de l'âge des enfants (3 à 6 ans) pour lequel le porté main bouche est pertinent.

Le scénario d'exposition par ingestion d'eau potable issue de réseaux d'eau potable n'a pas été retenu du fait que le site *BASIAS* n'est pas superposé à l'ETS.

Résultats des investigations

Des investigations ont été conduites lors de la phase 2 du diagnostic et ont porté sur le milieu « air sous dalle » au droit du bâtiment accueillant les lieux de vie des enfants (salle de classe, salle polyvalente et réfectoire) et sur le milieu « sol » au droit du jardin pédagogique et de la zone de terre située au sud-est de la cour de récréation.

Les substances recherchées sont les substances associées aux activités *BASIAS* recensées (blanchisserie / pouponnière / station-service).

Les investigations ont été réalisées conformément au programme défini à l'issue de l'étude historique et documentaire.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats

¹ *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 2
Ecole maternelle publique Goethe_ Région Languedoc-Roussillon_ Département de l'Hérault _ Commune de
Montpellier (34)
Rapport technique de phase 2 (RT2) N° 0340543F_RT2*

des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les résultats de la phase 2 du diagnostic montrent que:

- les concentrations mesurées dans l'air sous la dalle sont systématiquement inférieures aux bornes basses des intervalles de gestion,
- les teneurs mesurées dans les sols sont comparables à celles mesurées dans les échantillons témoins.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons de classer l'école maternelle publique Goethe en catégorie **A** : **« Les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »**

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles »

